This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
(SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE)

RAPPORT DE GESTION

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

1922

Organisation et personnel.

L'organisation du Service télégraphique du Bureau international et l'effectif de son personnel n'ont subi aucun changement au cours de l'année 1922.

Par suite de maladie, M. Paul Burger, 2e Secrétaire, a dû quitter ses fonctions depuis le 8 Avril 1922. La question de sa mise à la retraite est pendante devant l'autorité compétente.

Composition de l'Union télégraphique.

Durant l'année 1922, nous avons enregistré l'adhésion à l'Union télégraphique des pays suivants:

Albanie, Cyrénaïque, Ville libre de Dantzig, Esthonie et Tripolitaine.

Augmentée en conséquence de cinq unités, l'Union télégraphique comptait au 31 Décembre de la même année les 59 membres mentionnés dans le tableau ci-après, qui indique, de plus, la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et, enfin, le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Afrique du Sud (Union) [1]	787 050	6 928 580	I	1er Janvier 1911.
Albanie	34 000	831 932	V	2 Juin 1922.
Allemagne	475 095	58 892 520	I	1er Janvier 1866.
Argentine (République)	2 987 358	8 698 516	I	1er Janvier 1889.
Australie (Fédération) [2]	7 704 350	5 510 229	I	1er Janvier 1903.
Autriche	79 659	6 131 445	IV	1er Janvier 1866.
Belgique	30 447	7 539 019	III	1er Janvier 1866.
Bolivie	1 332 809	3 000 000	IV	1er Juin 1907.
Brésil	8 524 777	24 285 945	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	103 224	4 861 439	V	18 Septembre 1880.
Ceylan	65 609	4 498 605	VI	1er Janvier 1897.
Chili	757 366	3 505 317	I	1er Janvier 1908.
Chine	11 089 488	436 094 953	I	1er Janvier 1921.
Colonies portugaises	2 083 232	8 604 457	V	1er Janvier 1894.
Congo belge [3]	2 365 000	15 006 000	VI	1er Janvier 1912.
Côte française des Somalis	120 000	200 000	VI	1er Juillet 1916.
Cyrénaïque	600 000	225 000	VI	1er Janvier 1922.
Danemark [4]	43 017	3 267 831	IV	1er Janvier 1866.
Dantzig (Ville libre de)	1 888	356 740	VI	1er Avril 1922.
Egypte	3 545 476	14 189 978	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	118 609	380 000	VI	1er Juillet 1908.
Espagne [5]	505 196	20 027 412	II	1er Janvier 1866.
Esthonie	46 500	1 250 000	V	19 Mai 1922.
Finlande	387 565	3 402 582	III	1er Septembre 1920.
France et Algérie [6]	1 112 192	44 488 860	I	1er Janvier 1866.
Grande-Bretagne:				
Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Ile de Man, Iles Normandes et Irlande du Nord	245 738	44 500 000	I	24 Février 1871.
Etat libre d'Irlande	68 871	3 140 000		
Gibraltar	5	20 000		
Malte	311	220 000		
Kenya	515 400	2 500 000		5 Août 1901.
Uganda	285 670	3 000 000		
Palestine	23 309	770 000		21 Août 1922.
Grèce	155 109	5 447 077	V	1er Janvier 1866.
Hongrie	91 114	7 840 000	IV	1er Janvier 1866.
Indes britanniques [7]	4 151 921	319 479 622	I	1er Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	49 161 047	III	1er Juillet 1872.
Indochine française [8]	700 000	19 000 000	IV	26 Mai 1884.
Islande	104 785	95 000	VI	1er Octobre 1906.
Italie [9]	310 000	38 835 184	I	1er Janvier 1866.
Japon [10]	682 181	77 879 362	I	17 Janvier 1879.
Lettonie	63 299	1 596 131	V	11 Décembre 1921.
Luxembourg	2 597	267 447	VI	2 Mars 1866.
A reporter	54 208 904	1 255 928 230		

[1] Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1er Janvier 1892, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1er Juillet 1904, le Transvaal le 1er Juillet 1904. — [2] Y compris les îles Macquarie. Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1er Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1er Juillet 1880. — [3] Y compris le territoire de Ruanda-Urundi. — [4] Non compris les îles Féroé. — [5] Y compris les Baléares et les Canaries. — [6] Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — [7] Y compris le Népaul, le Bothan, Aden et dépendances, et Socotra. — [8] Y compris le territoire de Quang-Tchéou-Wan. — [9] Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — [10] Y compris Chosen (Corée), Formose, le Sakhalin japonais et le territoire loué de Kvantoung. —

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Report	54 208 904	1 255 928 230		
Madagascar [1])	631 449	3 511 632	V	1er Janvier 1903.
Maroc	589 800	5 940 000	IV	1er Janvier 1912.
Norvège	323 837	2 691 855	III	1er Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie [2])	19 824	50 608	VI	1er Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande [3])	269 917	1 305 908	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	34 186	6 841 155	III	1er Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1er Janvier 1869.
Pologne	369 558	25 372 447	III	1er Janvier 1921.
Portugal [4])	91 948	5 960 056	V	1er Janvier 1866.
Roumanie	304 132	16 762 811	III	9 Février 1866.
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	283 500	14 600 000	III	9 Février 1866.
Russie	20 922 376	131 546 045	I	1er Janvier 1866.
Sarre (Territoire de la)	1 900	650 000	VI	1er Septembre 1920.
Sénégal	250 000	1 075 000	V	26 Mars 1885.
Siam	556 073	8 809 303	V	21 Avril 1883.
Suède	448 278	5 954 316	III	1er Janvier 1866.
Suisse [5])	41 456	3 890 946	IV	1er Janvier 1866.
Tchécoslovaquie	142 575	13 811 655	III	10 Janvier 1920.
Tripolitaine	1 500 000	600 000	VI	1er Janvier 1922.
Tunisie	129 318	2 093 939	V	1er Juillet 1885.
Turquie	1 450 000	18 520 016	I	1er Janvier 1866.
Uruguay	186 926	1 378 808	IV	1er Juillet 1902.
Venezuela	1 020 400	2 755 685	V	1er Juillet 1921.
Totaux	85 421 357	1 539 050 415		

[1]) Y compris les îles de Mayotte et Comores. — [2]) Y compris les îles Loyalty. — [3]) Y compris les îles Chatham, Cook et Niue. — [4]) Y compris Madère et les Açores. — [5]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de Suisse, la Principauté de Lichtenstein (157,8 km², 10 716 habitants).

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention et du Règlement se composait, au 31 Décembre 1922, ainsi qu'il suit :

1° Commercial Cable C°.†)
2° Compagnie des câbles sud-américains.
3° Compagnie française des câbles télégraphiques.
4° Compagnie générale de télégraphie sans fil (Paris).*)
5° Compañia Nacional de telegrafia sin hilos (Madrid).*)
6° Compagnie Radio-France (Paris).*)
7° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
8° Compañia telegráfico-telefónica del Plata.
9° Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft
10° Direct Spanish Telegraph C°.
11° Direct West India Cable C°.
12° Eastern Telegraph C°.
13° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
14° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
15° Halifax and Bermudas Cable C°.
16° Indo-European Telegraph C°.
17° Marconi's Wireless Telegraph Company (Londres).*)
18° West African Telegraph C° (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
19° West India and Panama Telegraph C°.
20° Western Telegraph C°.

†) Pour le câble Havre-Waterville seulement.
*) Déclaration faite en 1923.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir déclaré vouloir appliquer toutes les dispositions de la Convention de St-Pétersbourg, observent cependant, d'une manière générale, celles du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se composait des Compagnies ci-après:

1° African Direct Telegraph C°.
2° Amazon Telegraph C°.
3° American Telegraph and Cable C° (Western Union).
4° Anglo American Telegraph C°.
5° Central and South American Telegraph C° (All America Cables Incorporated).
6° Commercial Cable C°. *)
7° Commercial Pacific Cable C°.
8° Cuba Submarine Telegraph C°.
9° Eastern and South African Telegraph C°.
10° Europe and Azores Telegraph C°.
11° Marconi-Radio-Station A. G.-Berne.
12° Mexican Telegraph C°.
13° Pacific and European Telegraph C°.
14° River Plate Telegraph C° (Compañia telegráfica del Rio de la Plata).
15° Société Anonyme belge des câbles télégraphiques.
16° West Coast of America Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut:

1° African Transcontinental Telegraph C°.
2° British North Borneo C°.
3° Commercial Cable Company of Cuba.
4° Postal Telegraph C°.
5° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, la Direction générale des télégraphes nationaux du Mexique, les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la Presqu'île de Malacca et le Pacific Cable Board.

Travaux et publications du Bureau.

Bien que le Bureau international n'ait pas qualité pour interpréter les dispositions du Règlement, nous avons cru devoir donner aux Administrations qui le sollicitaient notre avis personnel ou officieux sur les questions suivantes:

1° Des expressions telles que *ex-Grotius* ou *ex-Noordam* sont-elles admissibles dans les télégrammes différés, les mots Grotius et Noordam étant des noms de bateaux et le préfixe *ex* étant pris dans le sens de «originaire de» et non de «ancien» ou «ci-devant»?

2° Comment faut-il taxer dans le texte de télégrammes de presse des combinaisons comme «Newcastlensw», celle-ci étant une abréviation de Newcastle New South Wales (nom de port), ainsi que des abréviations arbitraires de noms de localités tels que Tebingtinggipalembang, Tandjoengmoearaenim?

3° Les réductions de tarifs des Compagnies radiotélégraphiques sont-elles admissibles et, dans l'affirmative, la voie radiotélégraphique dont les taxes donnent le chiffre le moins élevé doit-elle être considérée comme voie normale?

4° De quelle manière faut-il fixer la taxe pour réponse payée =RP= dans le cas où le télégramme primitif doit être acheminé, d'après le désir de l'expéditeur, radiotélégraphiquement par la voie Berlin-Transradio ou France-T.S.F. ou France-Radio ou London-Marconi?

Faut-il dans ces cas percevoir et créditer dans les décomptes télégraphiques la taxe pour RP d'après les taxes publiées pour les voies des fils et des câbles ou bien d'après les taxes réduites en vigueur pour les voies radiotélégraphiques ou partiellement radiotélégraphiques?

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée en 1922 par notre Service télégraphique a été de 5400 environ; le chiffre exact ne peut être indiqué, toutes les correspondances de minime importance n'ayant pas été enregistrées. Les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

*) Voir sous «1° Commercial Cable C°» du premier groupe.

Modifications du Règlement de service	15	pièces.
Demandes d'avis sur le sens de certaines dispositions du Règlement . . .		
Dispositions facultatives; admission de télégrammes spéciaux	110	»
Langage convenu et codes	49	»
Notifications de tarifs	848	»
Demandes de renseignements concernant les tarifs		
Adhésions à la Convention	57	»
Législation télégraphique	23	»
Documents de Conférences, vente	131	»
Ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	451	»
Nomenclature des bureaux télégraphiques, vente	616	»
Cartes télégraphiques et Nomenclature des câbles, élaboration	409	»
» » » » » » vente	155	»
Journal télégraphique	333	»
Comptabilité	430	»
Restrictions de service	149	»
Interruptions et rétablissements de lignes	239	»
Personnel	145	»

Les **Circulaires,** au nombre de 9 (du N° 741 au N° 749), ont traité des objets suivants:

Compte de l'exercice 1921.
Rapport de gestion pour 1921.
Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques ouverts au service international (14e édition).
Conférence internationale.
Statistique générale de la Télégraphie, année 1920.
Annexe du Tableau A (3e édition).
Tableau A (3e édition) et Tableau B (2e édition).
Elaboration d'une nouvelle (11e) édition de la Nomenclature des câbles formant le réseau sous-marin du globe.
Statistique générale de la Téléphonie, année 1920.

Les **Notifications,** au nombre de 166, comprennent 152 circulaires télégraphiques et 14 circulaires imprimées (Nos 814—827).

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications télégraphiques internationales; les autres ont pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les adhésions à la Convention télégraphique internationale; les restrictions apportées à la correspondance télégraphique internationale ou la levée de restrictions; les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; la modification temporaire de l'heure légale dans certains pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; les changements apportés aux tarifs intérieurs de certains pays; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service.

Comme annexes à nos Notifications de 1922, nous avons donné:

1° Un Tableau des taxes de la Compagnie Eastern Telegraph pour le régime européen.
2° Un Tableau des taxes effectivement perçues dans les relations entre les pays limitrophes du régime européen.
3° Un Tableau des taxes du régime extra-européen de chacune des Compagnies suivantes: Eastern Telegraph, Eastern Extension, Australasia and China Telegraph, Eastern and South African Telegraph, West African Telegraph et Grande Compagnie des Télégraphes du Nord.
4° Un Tableau des taxes spéciales réduites pour télégrammes de presse des Compagnies Eastern et Associées.

A la Notification N° 828 du 1er Janvier 1923 est joint un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1922.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1922, la **Statistique générale de la télégraphie** pour l'année 1920, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique.*

Tirage de ce cahier		1000 exemplaires
Répartition gratuite et service du Bureau	780 exemplaires	
Vente en 1922	130 »	
		910 »
Stock au 31 Décembre 1922		90 exemplaires

(Le stock des fascicules des années 1878, 1882, 1883 et 1893 est épuisé.)

La **Statistique générale de la téléphonie** pour l'année 1920 a aussi été établie, dans la mesure des renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique,* ainsi qu'en un cahier séparé.

Tirage de ce cahier		1000 exemplaires
Répartition gratuite et service du Bureau	781 exemplaires	
Vente en 1922	55 »	
		836 »
Stock au 31 Décembre 1922		164 exemplaires

Le 46e volume du **Journal télégraphique,** qui se rapporte à l'année 1922 (54e année de son existence), comprend 260 pages avec 40 figures.

Il contient notamment:

La revue télégraphique de 1921; des articles techniques sur les relais téléphoniques de la Western Electric Co, sur les progrès récents de la télégraphie sous-marine, sur la radiotéléphonie, sur l'outillage actuel de la grande station radiotélégraphique de Nauen, sur la protection des câbles téléphoniques contre l'électrolyse, sur une nouvelle méthode d'exploitation doublant le rendement des grands postes de télégraphie sans fil, sur les récentes améliorations dans l'exploitation du câble Brest-Saint-Pierre et Miquelon, sur une nouvelle méthode pour l'intercommunication entre réseaux semi-automatiques et automatiques intégraux, sur le récepteur téléphonique (conférences données à l'Ecole supérieure des Postes et Télégraphes de Paris); une suite d'articles indiquant les dispositions réglementaires concernant le personnel en France et en Hongrie; l'histoire de l'Union radiotélégraphique; l'organisation télégraphique et téléphonique en Bulgarie; une étude sur les télégrammes différés; un article sur les stages pratiques des élèves de l'Ecole supérieure des Postes et Télégraphes de Paris; un article sur l'inauguration du monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique; les statistiques télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique de 1920; onze extraits de rapports de gestion de différentes Administrations; quatre documents officiels; vingt-cinq notices bibliographiques sur des ouvrages concernant la télégraphie, la radiotélégraphie, la téléphonie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; environ 110 nouvelles; enfin le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des communications internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2650 exemplaires, dont voici la distribution:

Répartition gratuite et échanges	1767
Abonnements souscrits par les Administrations	436
» » » » Compagnies	156
» pris directement, par la librairie ou par la poste	93
Total	2452

Quant aux années antérieures, les volumes I à III (années 1869 à 1877) et XXXVI (année 1912) sont épuisés; il existe, par contre, un certain nombre de collections des autres volumes.

Il restait au 31 Décembre 1922 un stock disponible de 377 exemplaires de la **Table alphabétique générale des matières,** établie pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique,* comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1910.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques. En 1922, au mois de Mai, le Bureau international a publié une nouvelle édition de ce document (14e édition), en deux volumes, comprenant, le premier, les lettres A—K (pages 1—501) et le second, les lettres L—Z (pages 503—1093). Dans le cours de 1922, le document a été complété par une Annexe Complémentaire (tirage 40 000 exemplaires) et par les Annexes Nos 1, 2 et 3, tirées à 39 000 exemplaires.

Par notre Circulaire N° 743 du 10 Juin 1922, nous avons signalé aux Offices les modifications les plus importantes de la nouvelle édition de la Nomenclature.

Le tableau ci-après fournit tous les renseignements relatifs à la vente de la Nomenclature et au stock disponible du 31 Décembre 1922:

	Préface en:							Exemplaires pourvus de préfaces en:			
	allemand	anglais	espagnol	français	hollandais	italien	hongrois	3 langues	tchèque et slovaque	2 et 3 préfaces	TOTAL
a) **Tirage.**											
Papier ordinaire	3762	6662	800	11237	500	2458	340	2631	550	2935	31875
Papier fort	957	4394	466	1528	1	17	10	60	200	492	8125
TOTAL	4719	11056	1266	12765	501	2475	350	2691	750	3427	40000
b) **Vente.**											
Administrations	4416	6842	810	9325	450	1515	300	2441	700	2914	29713
Compagnies	7	2952	286	993	1	460	—	—	—	488	5187
Particuliers	6	46	—	28	—	3	—	—	—	—	83
Répartition gratuite	—	60	—	646	—	—	—	—	—	25	731
Serv. du Bureau et réserve	—	—	—	15	—	—	—	—	—	—	15
TOTAL	4429	9900	1096	11007	451	1978	300	2441	700	3427	35729
Stock au 31 déc. 1922:											
Exemplaires brochés:											
Sur papier ordinaire	80	243	61	327	—	—	—	—	—	—	711
Sur papier fort	—	65	—	95	—	—	—	—	—	—	160
Exemplaires non brochés	50	—	100	100	—	50	—	—	—	—	270

Nomenclature des câbles. Ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernier Rapport de gestion, nous avons élaboré, au cours de 1922, une nouvelle édition (11e) de la Nomenclature des câbles formant le réseau sous-marin du globe. L'envoi de ce document aux Offices de l'Union a fait l'objet de notre Circulaire N° 748 du 9 Novembre 1922.

Tirage		2500 exemplaires
Répartition gratuite	744 exemplaires	
Vente en 1922	844 »	
		1588 »
Stock au 31 Décembre 1922		912 exemplaires

Autres documents publiés par le Bureau.	Vente en 1922	Stock au 31 Déc. 1922
Documents de la Conférence télégraphique internationale de Paris, 1865	—	—
» » » » » Vienne, 1868	—	—
» » » » » Rome, 1872	9	28
» » » » » St-Pétersbourg, 1875	—	—
» » » » » Londres, 1879	—	—
» » » » » Berlin, 1885	—	10
» » » » » Paris, 1890	5	42
» » » » » Budapest, 1896	4	25
» » » » » Londres, 1903	17	274
» » » » » Lisbonne, 1908	20	148
Convention télégraphique internationale et Règlement de service revisé par la Conférence de Lisbonne, 1908. Un 6e tirage de 500 exemplaires a été effectué en Juillet 1922	249	397
Tableau des modifications et adjonctions aux dispositions du Règlement télégraphique de Lisbonne, rendues nécessaires par la revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques	208	—

		Vente en 1922	Stock au 31 Déc. 1922
Tableau A, édition 1922	Vu les nombreux changements apportés au cours des dernières années aux indications de ces documents et pour tenir compte des adhésions de nouveaux Etats à l'Union télégraphique, nous les avons fait rééditer et distribuer en 1922.	610	190
Annexe au Tableau A, édition 1922		646	154
Tableau B, édition 1922		886	314
Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international (édition 1910)		24	82
Tableau indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret,** les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international (publié en 1910)		28	40
Etude sur le Règlement télégraphique international (publiée en 1917)		22	281
Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale (brochure publiée en 1912)		—	—
Répertoire analytique pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1er Avril 1911, contenus dans les différentes Notifications		15	89
Mémoire commémoratif, édité à l'occasion du Cinquantenaire de l'Union télégraphique et intitulé **L'Union télégraphique internationale (1865—1915)**		110	465
Tarifs téléphoniques (brochure publiée en 1906)		21	207
Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un appendice (1901):			
1er volume		21	696
2e volume		21	912
3e volume		21	1013
4e volume		21	1988
Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille (édition 1920)		195	2221
Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906:			
Carte		24	246
Liste		43	—

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen.

Par notre Circulaire N° 740 du 29 Décembre 1921, nous avons informé les Offices que nous comptions élaborer en 1922 et distribuer encore, vers la fin de la même année, une nouvelle édition de cette carte.

Les difficultés que nous avons rencontrées dans la récolte des données nécessaires ne nous ont toutefois pas permis de terminer ce document à l'époque envisagée, mais l'état actuel des travaux nous fait prévoir son achèvement pour le printemps de 1923.

Carte schématique des grandes communications télégraphiques internationales du régime européen et Liste des communications dudit régime.

Les travaux en vue de la publication de ces deux documents ont été poursuivis activement pendant l'année écoulée: ainsi, une première épreuve de la Liste des communications a pu être soumise aux Offices intéressés en date du 20 Juin. Moyennant de nombreuses correspondances, nous sommes presque arrivés à obtenir la concordance entre les indications fournies par les différents Offices en ce qui concerne les mêmes communications ou les mêmes relations.

La Carte schématique et la Liste des communications pourront, par conséquent, être publiées en 1923.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Un fonds de prévoyance fut établi en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, le Conseil fédéral suisse a décidé, en date du 14 Août 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, d'alimenter le fonds par le versement du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de 100 000 francs prévu par le Règlement de service international, crédit qui fut porté à 200 000 francs à partir du 1er Janvier 1921.

Toutefois, comme les dépenses ne dépassaient les recettes que de 127 083 fr. 38, par suite d'une très forte vente de documents en 1922, le versement au Fonds de prévoyance ne fut prélevé que sur un crédit de 150 000 francs.

Le fonds de prévoyance s'élevait, à la fin de 1921, à la somme de . . . 347 026 fr. 50

Il s'est augmenté en 1922:

par la capitalisation des intérêts, de	17 775 fr. 95	
par le bénéfice de cours sur les titres, de	30 249 » 50	
par le versement du Bureau international, de	23 306 » 87	
		71 332 » 32

de sorte que l'avoir total du Fonds de prévoyance s'élevait au 31 Décembre 1922 à 418 358 fr. 82

Ce fonds était placé comme suit:

Taux	Genre de titre	Jouissance	Valeur nominale	Cours	Valeur d'inventaire	Bénéfice de cours	Perte de cours
	Obligations:		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
3 %	Emprunt fédéral 1903	15 Oct. 1922	53 000	80,—	42 400,—	7 287,50	—
4½ %	id. 1915 (M. III) .	30 Sept. 1922	70 000	98,—	68 600,—	10 150,—	—
4½ %	id. 1916 (M V) .	15 Juillet 1922	3 000	98,—	2 940,—	72,—	—
4½ %	id. 1917 (M. VI) .	31 Juillet 1922	37 000	98,—	36 260,—	3 607,50	—
5 %	id. 1917 (M. VIII)	31 Juillet 1922	65 000	100,—	65 000,—	5 275,—	—
6 %	Bons de Caisse de la Confédération, 1921	5 Sept. 1922	66 000	100,—	66 000,—	—	—
5½ %	Emprunt fédéral 1922	1er Janv. 1923	30 000	100,—	30 000,—	—	—
5 %	Canton d'Argovie 1915	31 Déc. 1922	9 000	99,—	8 910,—	292,50	—
3 %	Canton de Berne 1895	1er Janv. 1923	31 000	80,—	24 800,—	3 565,—	
5½ %	Banque Hypothécaire d'Argovie, Brugg .	31 Déc. 1922	30 000	100,—	30 000,—	—	—
	Valeur des titres		394 000		374 910,—	30 249,50	
	Avoir à la Caisse d'Etat fédérale				43 448,82		
	Fortune au 31 Décembre 1922.				418 358,82		

Comptabilité.

Le résultat général du compte de l'exercice 1922, reproduit ci-après, est le suivant:

Le budget de 1922, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de . . . . . 711 611 fr. 80

et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à . 493 539 » 35

Différence . . . . . 218 072 fr. 45

Les dépenses se sont effectivement élevées à . . . . . 659 759 fr. 63

et les recettes, y compris 644 fr. 50 de solde actif de 1921, ont atteint le chiffre de . . . . . 509 759 » 63

Différence réelle à la charge des Administrations . . . . . 150 000 fr. —

Cette somme, divisée par 712 ¾, nombre des unités contributives d'après la classification des Etats contractants arrêtée au 31 Décembre 1922 donne, en chiffre rond, 211 fr. par unité.

En multipliant ce quotient par le nombre des unités contributives, on obtient 150 390 fr. 25, soit 390 fr. 25 de plus que le montant à recouvrer sur les Offices. Cette dernière somme forme le solde actif reporté à l'exercice 1923.

Tableau de répartition.

Classe	Nombre des Administrations	Unités par classe	Total des unités	Montant de l'unité	Montant par classe	Total des montants
					Fr.	Fr.
I	14	25	350		5 275	73 850,—
II	1	20	20		4 220	4 220,—
III	10	15	150		3 165	31 650,—
IV	10	10	100		2 110	21 100,—
V	12[1])	5	57½	211 francs	1 055	12 132,50
VI	2[2])	3	35¼		633	7 437,75
	59		712¾			150 390,25

[1]) Dont 1 Administration pour 6 mois seulement. — [2]) Dont 1 Administration pour 9 mois seulement.

Versé à la Caisse d'Etat fédérale en 1922	700 200 fr. 35	
Reçu de la Caisse d'Etat fédérale en 1922	659 759 » 63	
Excédent des versements	40 440 fr. 72	
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1922 atteint le chiffre de		366 996 fr. 65
L'Union télégraphique devait à la Caisse d'Etat fédérale à la même date .		366 606 » 40
Solde actif à reporter à l'exercice 1923		390 fr. 25

Bilan au 31 Décembre 1922.

Actif.	Fr.	Ct.	Passif.	Fr.	Ct.
Débiteurs à fin 1921 . . .	72 288	05	Caisse d'Etat fédérale . .	366 606	40
Débiteurs de l'année 1922 .	144 318	35	Solde actif de 1922 . . .	390	25
Parts contributives 1922 . .	150 390	25			
	366 996	65		366 996	65

Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre 1922.

Dépenses, service ordinaire .	622 459	41	Solde actif de 1921 . . .	644	50
Frais spéciaux des Conférences	13 993	35	Recettes	509 115	13
Versement au Fonds de prévoyance	23 306	87	Parts contributives	150 390	25
Solde actif de 1922 . . .	390	25			
	660 149	88		660 149	88

Compte de l'exercice 1922 et Budget pour l'année 1923.

Recettes.

	Compte de 1922.		Budget pour 1923.	
I. Vente d'imprimés.				
1. Journal télégraphique	fr. 3 795,25		fr. 3 950,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 491 595,10		» 45 950,—	
3. Statistique	» 461,65		» 450,—	
4. Vocabulaire	» 307,50		» 200,—	
5. Cartes télégraphiques	» 365,70		» 15 700,—	
6. Notifications et Circulaires	» 9 039,65		» 7 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 1 806,45		» 750,—	
		fr. **507 371,30**		fr. **74 000,—**
II. Vente de documents des Conférences		» **1 444,23**		» **1 000,—**
III. Imprévu		» **299,60**		» **100,—**
IV. Solde actif de l'année dernière		» **644,50**		» **700,—**
		fr. **509 759,63**		fr. **75 800,—**
V. Parts contributives des Etats.				
1. Service ordinaire	fr. 136 396,90		fr. 164 580,10	
2. Frais spéciaux des Conférences	» 13 993,35		» 29 000,—	
		fr. **150 390,25**		» **193 580,10**
		fr. **660 149,88**		fr. **269 380,10**

Dépenses.

I. Personnel.				
1. Traitements	fr. 97 649,20		fr. 101 144,— [2]	
2. Assurances	» 18 805,50		» 14 564,10	
3. Aides de bureau	» 6 872,80		» 9 950,— [3]	
		fr. **123 327,50**		fr. **125 658,10**
II. Frais de voyages		» **216,35**		» **700,—**
III. Loyers		» **6 000,—**		» **6 000,—**
IV. Matériel de bureau.				
1. Livres, cartes, journaux, etc.	fr. 978,61		fr. 700,—	
2. Mobilier	» 891,50		» 1 300,—	
		» **1 870,11**		» **2 000,—**
V. Frais généraux de bureau.				
1. Fournitures de bureau	fr. 1 008,35		fr. 1 200,—	
2. Eclairage, chauffage, etc.	» 1 030,80		» 1 200,—	
3. Affranchissements, expéditions	» 2 336,65		» 3 500,—	
4. Service	» 1 226,50		» 1 250,—	
		» **5 602,30**		» **7 150,—**
VI. Imprimés.				
1. Journal télégraphique	fr. 9 086,85		fr. 9 472,—	
2. Nomenclature des bureaux	» 434 982,05		» 43 100,—	
3. Statistique	» 922,55		» 1 200,—	
4. Vocabulaire	» 70,15		» 200,—	
5. Cartes télégraphiques	» 10 881,45		» 28 700,— [4]	
6. Notifications et Circulaires	» 12 123,70		» 12 000,—	
7. Nomenclature des câbles	» 5 937,—		» 2 000,—	
		» **474 003,75**		» **96 672,—**
VII. Frais spéciaux des Conférences		» **13 993,35**		» **30 000,—** [5]
VIII. Imprévu		» **34 746,27** [1]		» **500,—**
IX. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)		» **390,25**		» **700,—**
		fr. **660 149,88**		fr. **269 380,10**

[1]) Y compris la part du Service télégraphique à la pension de M. E. Frey, ancien directeur du Bureau, et y compris 23 306 fr. 87 versement au Fonds de prévoyance. — [2]) Augmentations périodiques. — [3]) Moitié des traitements de la dactylographe et d'un expéditionnaire communs aux deux sections du Bureau. Traitements des aides. — [4]) Publication d'une nouvelle Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen et d'une carte schématique du réseau européen. — [5]) Travaux préparatoires pour la prochaine Conférence.

Berne, le 7 Mars 1923.

Le Directeur:

ETIENNE.